

ALLEMAND

EPREUVE COMMUNE : ORAL

Etienne DUBSLAFF, Anne SALLES

Coefficient : 2

Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions

Type de sujet donné : article de presse

Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

12 candidats se sont présentés cette année à l'épreuve orale d'allemand, soit le même nombre qu'en 2016, malgré la baisse sensible du nombre de copies à l'épreuve écrite. Les notes s'échelonnent de 10 à 20 et se décomposent de la manière suivante : 20 (1), 19 (1), 16 (2), 15 (3), 14 (2), 12 (1), 11 (1), 10 (1), soit une moyenne de 14,75, quelque peu inférieure à celle de 2016 (15,58), mais sensiblement supérieure aux années précédentes. Les résultats révèlent un accroissement des écarts par rapport à l'année 2016, mais restent globalement satisfaisants.

Les articles retenus étaient issus d'organes de presse que les candidats connaissent bien : *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, *Spiegel*, *Spiegel Online*, *Süddeutsche Zeitung* et *Zeit Online*. Les dates de parution s'étalaient de septembre 2016 à avril 2017. Les articles abordaient des sujets politiques relatifs en particulier à la campagne électorale (positionnement de la CSU, campagne de Martin Schulz, article critique sur la chancelière), mais aussi des thèmes plus généraux, comme le scandale touchant les facteurs de mobilisation de l'opinion publique ou le footballeur Franz Beckenbauer. Ce dernier texte ne nécessitait pas de connaissances précises sur la personne même de Franz Beckenbauer, l'article étant axé sur la question du culte de la personnalité et de la place du football en Allemagne, plus que sur le parcours d'un individu. Avaient été également retenus dans une première sélection les articles suivants : *Ein Urteil, das Spielraum lässt*, paru dans *Zeit Online* le 17.01.2017, au sujet de la procédure d'interdiction du NPD, *Aus Deutschland für Erdogan*, publié dans *Spiegel Online* le 18.4.2017, qui portait sur le référendum en Turquie, et *Elitenfeindlichkeit im Wahlkampf* sur la question des écarts sociaux (FAZ, 4.5.2017).

Pour mémoire, l'exposé comprend la lecture d'un extrait, de préférence significatif, de l'article, qui peut se placer à différents moments de l'introduction, mais doit rester brève, afin de ne pas empiéter sur la présentation.

Les textes ne nécessitaient pas de connaissances précises sur des sujets particuliers, comme l'a montré l'article sur Franz Beckenbauer. Néanmoins, il est évident que des connaissances sur les grandes lignes de l'actualité 2016-17 ne pouvaient être que bénéfiques à l'analyse des documents. Des candidats ont ainsi su mobiliser avec à propos les informations dont ils disposaient sur les élections régionales à Berlin et Rhénanie du Nord-Westphalie ou sur le débat relatif à la mise en place du péage poids lourds. Inversement, la méconnaissance de

certaines faits politiques a pu induire des candidats en erreur. En opérant une confusion sur le parti politique de Thomas de Maizière, un candidat n'a ainsi pas vu les divergences qui l'opposaient à Horst Seehofer. De la même manière, un autre candidat n'a pas compris que Martin Schulz ne cherchait pas à être charismatique et qu'il y avait là une spécificité allemande, comme en témoigne la longévité de la chancellerie. Enfin, une bonne maîtrise de l'actualité permet aux candidats d'accroître leur distance critique vis-à-vis des textes qui leur sont soumis. Rappelons à cet égard que ceux-ci sont choisis en fonction de leur intérêt et non pas parce qu'ils reflèteraient l'opinion du jury et seraient par là-même porteurs d'une vérité immuable.

Nous attirons l'attention des candidats sur l'importance d'un discours précis. Il est préférable d'éviter des propos tels que « *und so was* », qui ne contribuent guère à enrichir le propos, ainsi que des formules générales (« *es ist eine heikle Frage* »), parfois si imprécises qu'elles peuvent susciter des confusions.

Si certaines présentations attestent d'une excellente maîtrise de la langue allemande en général et du vocabulaire de l'explication de textes en particulier, d'autres témoignent de par le débit haché, la répétition d'interjections comme « euh », d'un certain manque d'aisance et ne sont pas exemptes de lacunes, comme en témoignent des tournures telles que « *es lassen vier Teilen strukturieren* » ou « *die zweite Zeit der Analyse* ».

Le jury a ainsi pu relever de nombreuses fautes portant sur le genre, même pour des termes courants (*dem Idee, dem Union, das Zeitung*, pour n'en citer que quelques-uns), les déclinaisons, en particulier à la suite des prépositions *mit, zu, gegen* et *dank*. Certains candidats rencontrent ainsi quelques difficultés, avec le génitif en particulier, et tendent à confondre l'accusatif et le datif. On observe également des fautes sur les prépositions qui suivent certains verbes (*antworten an, beantworten auf*) et d'une manière plus générale sur le vocabulaire, qu'il s'agisse du choix des auxiliaires (*sinken, steigen*), des préfixes (*gesiegeln, gebunden au lieu de verbunden*), de confusion entre les termes (*verdienen / gewinnen*), voire de barbarismes (*Mittelklasse, Frankfurterer*). En d'autres termes, le jury a apprécié le recours à des expressions relevées (*das Wasser abgraben, untermauern, zurückführen auf*, par ex.), mais à condition qu'elles soient utilisées à bon escient, et sans faute de grammaire.

Si l'accent tonique semble toujours poser des difficultés aux candidats (*Artikel*), on note également des fautes sur le z, prononcé [z] au lieu de [ts], sur le st prononcé [st] au lieu de [ʃt], des voyelles brèves qui deviennent des voyelles longues (*Rolle, gewonnen*) ou inversement (*wohlhabend* devenant *vollhabend*), et une certaine propension à placer des [h] partout (devant *ehrlich* ou *Ehrensache*, au milieu de *überall* ou de *verändern*). A cela s'ajoutent des fautes sur la structure de la phrase, en particulier la place du verbe (*zum Schluss es gibt ; so der zweiten Teil ist ; dass es ist nicht...*)

Enfin, rappelons que l'entretien avec le jury n'est pas une partie facultative de l'épreuve. Loin de relâcher leur attention, les candidats doivent chercher à rebondir sur les questions que le jury leur pose dans l'optique de corriger des contre-sens ou de les aider à pousser plus avant leur réflexion.

En somme, les oraux ont témoigné d'une bonne maîtrise de l'exercice et le jury tient à saluer tout particulièrement les deux meilleurs candidats dont les prestations ont été plus qu'exemplaires.